

Cahier des charges candidature Animation Minipag 2024



Informations générales :

Enjeux de cette animation nationale :

- Proposer à nos jeunes licenciés un événement ludique, autour des valeurs de la convivialité et du partage,
- Créer une dynamique d'animation au sein des territoires, finalisée par un événement formalisé,
- Découvrir et valoriser un site de pratique.

Principe de cette animation nationale :

- Randonnée itinérante + jeux/défis (nautiques et terrestres) en relation avec les pagaies couleurs et leurs supports,
- Co-construction et organisation de l'événement : terre d'accueil + membres de la C.N.M.P.

Public concerné :

- Cette animation est à destination des jeunes U14 de poussins à benjamins (indépendamment de leur pagaie couleur) et les minimes hors circuit national disciplinaire (pagaie blanche, jaune et en cours de validation de la pagaie verte),
- Tous ces jeunes pourront être titulaires d'un titre de 3 mois ou d'un an (loisir et/ou compétition).

Echéancier :

- Réception des candidatures des territoires : du 11/09 au 15/12/2023
- Inscriptions des équipes de clubs : du 15/01 jusqu'au 15/04/2024
- Validation des équipes inscrites : du 16/04 au 31/04/2024
- Finalisation du format de l'action (principe de mise en œuvre et déroulé) : du 08/03 au 25/04/2024
- Envoi des informations pratiques aux équipes participantes à partir du 26/04/2024

Contacts :

- cn-minipag@ffck.org, Commission nationale de Mini-Pag,
- jplatimier@ffck.org, Jean-Pierre LATIMIER (Cadre Technique Nationale),
- mignereux@ffck.org, Maxime LIGNEREUX (Président de la commission nationale des Minipag (C.N.M.P.))

Cahier des charges

CRITERES (besoins)	PRECISIONS SUR LES ATTENTES
Niveau du site de pratique	Tous milieux en adéquation avec le public ciblé (pagaie jaune à minima)
Capacité d'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> • Pour 30 équipes à minima, soit 180 personnes + staff (personnes ressources C.N.M.P. + bénévoles), • 2 ou 3 sites d'hébergement en itinérance, • Matériel de couchage à la charge des équipes (duvet, toile de tente, ...) + liaison d'un site à l'autre assuré par les cadres de clubs, <p><u>N.B.</u> : en fonction des équipes inscrites, envisager la possibilité de pouvoir gérer des équipes venues en train ou par avion (logistique de transport).</p>
Capacité de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Du Mercredi 08/05 soir au Dimanche 12/05 midi, • Possibilité repas froid le midi et chaud le soir (traiteur ou bénévoles).
Pool de bateaux + pagaies à disposition des équipes (« monotype »)	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour la randonnée</u> : choix du « monotype » laissé à l'organisateur en fonction des caractéristiques du site (monoplace, biplace, kayaks, canoës) et des possibilités de pouvoir disposer de bateaux sur site (mutualisation des territoires, locaux à des partenaires, etc.), • <u>Pour les jeux/défis (nautiques et terrestres) en relation avec les pagaies couleurs</u> : choix laissé à l'organisateur en fonction du site et du matériel à disposition <p><u>N.B.</u> : autre matériel nautique à la charge des équipes (tenue spécifique, gilet de sauvetage, etc.) et/ou possibilité pour les équipes qui le souhaitent de venir avec leurs bateaux si adéquation avec le matériel choisi par l'organisateur.</p>
Temps de convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Pot d'accueil (partage de spécialités locales = apport des équipes), • Soirée festive de clôture, • Remise (hors classement performance) : prévision de lots, diplômes, etc. (à préciser).
Budget par équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Autour de 60€ par personne, soit 360€ par équipe.
RESSOURCES pour l'organisateur	
<u>Humaines</u> : membres de la CNMP. co-construction de l'événement + présence sur site.	
<u>Financières</u> :	

- Aide national en cours d'étude
- Apport des équipes lors des inscriptions (potentiellement 360€ X 30 équipes = 10 800€)
Aides locales en lien avec l'organisation de l'événement (subventions, partenaires privés, ...).

Modalités d'inscriptions pour les territoires candidats à devenir « Terre d'Accueil » : les territoires peuvent candidater en envoyant le dossier de candidature au plus le 15 décembre 2023

**Sportivement,
La CNMP**